Ttg & compatiss. 16h 34.

COUR D'APPEL D'AIX EN PROVENCE
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MARSEILLE
06 Rue Jospeh Autran ou 65 rue Grignan - 13281 MARSEILLE CEDEX 6

ORDONNANCE n°2021/1174
SUR SAISINE DIRECTE PAR ETRANGER
EN COURS DE RETENTION ADMINISTRATIVE
(articles L.742-8, L. 743-2, L. 743-18, L. 743-21, L. 743-22, R. 742-2, R. 743-2, R. 743-7, R. 743-10 et R. 743-12 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile)

Nous, Aude SEVIGNON, Vice-Président , Juge des Libertés et de la détention au Tribunal Judiciaire de Marseille, assisté de Laëtitia BERTOLINI, Greffier,

statuant dans la salle d'audience sise à proximité immédiate du Centre de Rétention Administrative du Canet , 49-51 Bd Ferdinand de Lesseps 13014 MARSEILLE attribuée au Ministère de la Justice

Vu les articles L. 742-1 à L. 742-3, L. 742-8, L. 743-2, L. 743-4, L. 743-6, L. 743-7, L. 743-9, L. 743-13, L. 743-14, L. 743-15, L. 743-17 à L. 743-22, L. 743-24, L. 743-25 et R. 742-2, R. 743-2, R. 743-7, R. 743-10, R. 743-12 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ;

Les avis prévus par l'article R 743-3 du CESEDA ayant été donnés par le Greffier ;

Vu l'ordonnance par laquelle Nous avons autorisé, pour une durée maximale de 28 jours commençant quarante huit heures après la décision de placement en rétention , le maintien dans des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire ;

Vu les articles L 742-8 et suivants du CESEDA, L 743- 3 et suivants du CESEDA , R 742-2 et suivants, R 743-1 et suivants du CESEDA

Vu l'article L 743-18 du CESEDA;

Vu la décision de placement au centre de rétention administrative en date du 05 novembre 2021;

Vu la requête présentée par Monsieur Sergei ZIABLITCEV en date du 24 novembre 2021 à 11 heures 49, présentée par Monsieur Sergei ZIABLITCEV, étranger de nationalité RUSSE, né le 17 août 1985 à Kisseliovsk (RUSSIE)

Attendu qu'il n'y a pas lieu à statuer sur la demande de mise en liberté formée par l'étranger.

Il résulte des articles L 742-8 et suivants du CESEDA, R 742-2 et suivants du CESEDA qu'un étranger peut demander qu'il soit mis à fin à sa retenue hors des audiences de prolongation de rétention. La requête doit être datée, motivée et signée.

En application de l'article L 743-18 du même code, le Juge des libertés et de la détention peut rejeter la requête sans avoir convoqué préalablement les parties s'il apparaît qu'aucune circonstance nouvelle de fait ou de droit n'est intervenue depuis la placement en rétention ou depuis sa prolongation, ou que les éléments fournis à l'appui de la demande ne permettent

2 из 2 страниц. 16h 34.

manifestement pas de justifier qu'il soit mis fin à la rétention.

Attendu en l'espèce que par un courriel en cyrillique intitulé "requête en mis en liberté" la personne retenue transmet la requête en date du 24/11/2021. La saisine intervenant dans une langue qui n'est pas admise devant les juridictions françaises depuis l'ordonnance de Villers Coterets de 1539, le Juge des libertés ne saurait se considérer comme saisi.

PAR CES MOTIFS

DISONS n'y avoir lieu à statuer sur la requête Monsieur Sergei ZIABLITCEV ;

FAIT A MARSEILLE
le 25 novembre 2021

Le Greffier

Le Juge des Libertés et de la détention

Reçu notification par l'intermédiaire du greffe du CRA le 25/11/2021
L'intéressé

Notifié(e) et copie remise à l'intéressé(e)
le : 25/11/21 **à** 16'30.
Signature

Refus de signer.

Agent notifiant
GREFFE Mle 4 9362
DZPAF SUD CRA
LE CANET

DZPAF SUD
Centre de Rétention Administratif
Le Canet

Насильственный отказ от подписи.
25.11.21 в 16h 34 снова французские власти отказываются мне выдать решение на понятном мне русском языке что преследует противоправную цель препятствовать в доступе к правосудию в незаконных интересах предприятия.
Суд злонамеренно полномочия мне блокирует обжалование, допускает дискриминацию по языку.
Суд опять не выслал решение ни мне ни представителя Ассоциации „Contrôle public", чем нарушил моё право на эффективное средство защиты.
И с этой же преступной целью судья отказалась назначить судебное заседание с участием переводчика-адвоката.
Жертва коррупции, Зяблицев С. В., 25.11.21, 16h 38 Зяблицев